



Paris, le 30 Mai 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE / INVITATION

**Le Conseil économique, social et environnemental
soutient le programme national
Abeille, sentinelle de l'environnement®, initié par l'UNAF
et inaugure un rucher sur le toit du palais d'Iéna – mardi 6 Juin 2017.**

Patrick Bernasconi, Président du Conseil économique, social et environnemental

Henri Clément, Secrétaire général et Porte-parole de l'Union Nationale de l'Apiculture Française,

Dominique Céna, Secrétaire général et Porte-parole adjoint de l'Union Nationale de l'Apiculture Française,

vous convient à l'installation du rucher ainsi qu'à la signature de la Charte Abeille, sentinelle de l'environnement®

Mardi 6 Juin 2017 à 12H

9, place d'Iéna - 75016 Paris

Les piliers du développement durable correspondent aux champs de compétences du Conseil économique, social et environnemental (CESE) pour lesquels l'institution est particulièrement impliquée.

Le CESE a notamment lancé en 2014 un plan d'action triennal (2015-2017) qui a permis de structurer et de mettre en place, en interne, des démarches sur 4 axes majeurs : achats responsables, cohésion sociale, climat, économie des ressources. Une démarche de protection de la biodiversité et de végétalisation du Palais est également en cour.

Sensible à la protection de l'environnement et conscient des bouleversements climatiques actuels, le CESE confirme sa démarche de protection de la biodiversité et son soutien en faveur de la sauvegarde des abeilles en milieu urbain en signant officiellement la Charte du programme Abeille, sentinelle de l'Environnement® et en installant 4 ruches sur le toit de son siège, le palais d'Iéna.

La convention qui sera signée officiellement, ce mardi 6 juin 2017, reprend les termes de la convention cadre signée entre le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, chargé des Relations Internationales sur le climat et l'Union Nationale de l'Apiculture Française.



Témoign et victime de la dégradation de notre environnement l'abeille, première ouvrière de la biodiversité, est en danger

Première ouvrière de la biodiversité, l'abeille est un excellent témoin de la santé de nos écosystèmes, un pollinisateur essentiel pour la flore, l'agriculture et une alimentation humaine diversifiée et de qualité. Cependant, victime de la dégradation de notre environnement, l'abeille est en danger.

Le programme Abeille, sentinelle de l'environnement®

Lancé en décembre 2005 par l'UNAF - l'Union Nationale de l'Apiculture Française - ce programme a pour objectif de sensibiliser le grand public, les jeunes générations et les pouvoirs publics au rôle fondamental de l'abeille dans notre biodiversité. Ce programme reçoit le soutien de très nombreuses collectivités et d'entreprises privées réparties sur l'ensemble du territoire français.

Un programme qui s'impose à l'heure où l'abeille est confrontée à un taux de mortalité record, en moyenne 300 000 colonies disparaissent tous les ans depuis 1995.

La sauvegarde de l'abeille est essentielle car l'abeille œuvre pour nous chaque jour et pose des questions essentielles pour l'avenir et les générations futures : Quelle agriculture ? Quel environnement ? Quelle relation Homme / nature ?

Les abeilles au cœur de notre environnement :
1^{ère} ouvrière de la biodiversité
80 % des plantes de notre environnement sont fécondées par les abeilles.
20 000 espèces végétales menacées sont protégées par les abeilles.
40 % de notre alimentation dépend des abeilles.

A propos du Conseil économique, social et environnemental (CESE)

3^{ème} assemblée constitutionnelle de la République, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) favorise le dialogue entre les différentes composantes de la société civile organisée en assurant l'interface avec les décideurs politiques. Il se compose de 233 conseillers.e.s – issus de 18 groupes – dont le mandat est de 5 ans, renouvelable une fois, et de 63 personnalités associées, réparti.e.s dans les 12 formations de travail thématiques du Conseil.

A propos de l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF)

Créée en 1945, l'Union Nationale de l'Apiculture Française représente aujourd'hui plus de 20 000 apiculteurs, professionnels, pluriactifs et de loisirs, de la métropole et d'Outre-mer, soit environ 400 000 ruches.

L'UNAF se bat depuis de nombreuses années pour la sauvegarde de l'abeille, la défense de l'apiculture française, et plus largement pour la protection de la biodiversité et le maintien de ressources alimentaires diversifiées grâce au rôle de pollinisateur de l'abeille.

Pour en savoir plus sur :

- CESE : www.lecese.fr
- La Charte et le programme **Abeille sentinelle de l'environnement®** : www.abeillesentinelle.net
et la page **facebook** : www.facebook.com/AbeilleSentinelleDeLEnvironnement